

Réunions bilatérales

Organisées et suivies par WINCH Projects (mai – juin)

Les échos des Assises # 6

63 réunions et quelques 800 propositions !

Entre le 24 mai et le 30 juin, les consultants de WINCH ont animé dans leur bureau de Louvain-la-Neuve **63 réunions bilatérales** auxquelles ont participé les représentants effectifs et suppléants des 63 parties prenantes à la phase de concertation des Assises de la Forêt.

L'objectif de cette étape, inédite et essentielle dans la méthodologie proposée par WINCH, était de permettre à chaque partie prenante de présenter sa vision à long terme de la forêt wallonne et de proposer plus concrètement ses thèmes, sujets et positionnements prioritaires pour l'élaboration du **Programme Forestier Régional**.

Ces réunions, dont la plupart ont été préparées en amont au sein des parties prenantes par leurs conseils d'administration ou des groupes de travail ad hoc, ont été extrêmement denses et fructueuses puisqu'une base de données de quelques **800 propositions** a été constituée.

Au cours de la réunion collégiale du 30 juin où la quasi-totalité des parties prenantes étaient représentées, il a été convenu de procéder, au cours de la première quinzaine de juillet, à une étape de validation par chaque partie prenante de ses propositions telles qu'elles ont été enregistrées lors des entretiens bilatéraux et intégrées dans la base de données.

Ensuite, après la consolidation de ces quelques 800 propositions « individuelles » en un nombre plus restreint de propositions « génériques », les parties prenantes seront invitées à évaluer celles-ci à distance via un interface Web. Cette solution technique permettant de progresser dans la mission au cours des mois de juillet et août alors qu'il n'est pas possible de réunir physiquement les parties prenantes par cercles.

La méthodologie proposée et mise en œuvre par les consultants de WINCH, le nombre et la diversité des parties prenantes ainsi que leur engagement impressionnant dans ses réunions bilatérales constituent à la fois un exercice participatif d'une intensité inédite et les fondations les plus légitimes pour le futur Programme Forestier Régional.

Et après ?

La prochaine étape des Assises sera organisée en cercles préalablement formés, au sein desquels toutes les propositions génériques seront abordées et discutées pour progresser en concertation dans la recherche de consensus. Elle aura lieu à la fin du mois d'août et en septembre.

